



08.02.2004 - 16:28 Uhr

TCS: Refus du contreprojet à l'initiative Avanti: Pas de solution en vue pour le problème du trafic d'agglomération

Berne (ots) -

En rejetant le contreprojet à l'initiative Avanti, le peuple et les cantons ont raté une occasion de régler les problèmes de trafic des villes et des agglomérations avec l'aide de la Confédération. Il appartient maintenant aux cantons, aux villes et aux agglomérations de trouver des moyens de financer leurs projets d'infrastructure. Il est hors de question de financer ces projets par de nouveaux impôts et redevances.

Le contreprojet mis au point par le parlement tentait de lier des tâches fédérales existantes et nouvelles afin d'offrir aux usagers une infrastructure de transport globalement performante. En retirant leur initiative au profit de ce contreprojet des autorités, les associations routières ont accepté de participer à cette politique globale des transports.

L'échec du contreprojet en votation populaire rend la situation des villes et des agglomérations très difficile. La base constitutionnelle, qui aurait dû permettre à la Confédération de verser des contributions importantes au trafic d'agglomération tout en assumant ses tâches existantes, fait toujours défaut. On voit mal une autre solution apte à réunir une majorité politique. Le TCS combattra en tout cas toute hausse des redevances et des impôts à cet effet.

En ce qui concerne l'achèvement du réseau des routes nationales, le non du peuple ne change rien au mécanisme de financement en vigueur. Compte tenu du refus populaire et des programmes d'allègement budgétaire prévus pour ces prochaines années, la Confédération devra se concentrer sur ses tâches habituelles dans le domaine des infrastructures de transport. Grâce aux réserves disponibles pour le trafic routier, il ne sera pas nécessaire de prélever de nouveaux impôts pour financer ces tâches fédérales.

Contact:

Stephan Müller
porte parole du TCS
Mobile +41/79/302'16'36

Service des médias
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
CH-1214 Vernier/Genève
Tél. +41/22/417'27'35
Fax +41/22/417'27'22
Internet: <http://www.tcs.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100471666> abgerufen werden.